



ENVIRONNEMENT

Réhabilitation énergétique de l'Hôtel de ville : soutien innovant de l'Etat

Communiqué de presse du 9 juin 2021

Publié le 09 juin 2021

La ville de La Baule-Escoublac est aujourd'hui confrontée à un important vieillissement de son Hôtel de ville. Ce bâtiment, sorti de terre en 1973, présente en particulier des problèmes d'étanchéité à l'eau et à l'air. Outre l'impact environnemental, cette surconsommation induit des coûts de fonctionnement énormes.

C'est pourquoi la nouvelle municipalité a souhaité lancer dès 2021 ces indispensables travaux de réhabilitation énergétique de l'ensemble du bâtiment.

Afin de contribuer à cet effort conséquent, l'Etat a mis la main à la poche : il vient de doter la Ville d'une subvention exceptionnelle de 350.000 €.


Ce soutien s'inscrit dans le cadre du plan de relance nationale, pour lequel l'Etat a mis en place une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de collectivités territoriales.

La Baule-Escoublac remercie les services de l'Etat pour ce partenariat qui traduit une volonté commune de traiter les problèmes environnementaux placés dans leurs domaines de compétence. Il montre également la capacité de la Ville à obtenir des dotations pour le financement des projets qui lui tiennent à coeur.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac
Conseiller régional des Pays de la Loire



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

